

## Bremen (Germany)

No 1087

### 1. BASIC DATA

<i>State Party:</i>	Federal Republic of Germany
<i>Name of property:</i>	The town hall and Roland on the marketplace of Bremen
<i>Location:</i>	The City of Bremen
<i>Date received:</i>	22 January 2002

#### *Category of property:*

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a *monument*. It is a combination of architectural work and monumental sculpture.

#### *Brief description:*

The Town Hall and Roland on the marketplace of Bremen are an outstanding representation of the civic autonomy and market rights as they developed in the Holy Roman Empire in Europe. The old town hall was built as a Gothic hall structure in the early 15<sup>th</sup> century, and renovated in the so-called Weser Renaissance style in the early 17<sup>th</sup> century. A new town hall was built next to the old one in the early 20<sup>th</sup> century as part of an ensemble that survived the bombardments during the Second World War.

### 2. THE PROPERTY

#### *Description*

The city of Bremen is an autonomous Federal Land, situated in north-western Germany, on the river Weser. The site of the medieval town has a oblong form, limited by the river on the south side and the *Stadtgraben*, the water moat of the ancient defence system, on the north side. Apart from the immediate surroundings of the Town Hall, most of the area has been reconstructed after the Second World War.

The town hall is situated in the centre of the eastern part of the old city area, separating the market in the south from the *Domshof*, the cathedral square in the north. The statue of Roland is located in the centre of the market place. The town hall is placed between two churches. The *Dom*, the cathedral church of St. Peter (built from 12<sup>th</sup> to 19<sup>th</sup> centuries), is located on the east side, and the *Liebfrauenkirche* (the church of Our Lady, built in the 12<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup> centuries) on the west. Across the market, there is the *Schütting*, the seat of the ancient merchant guilds (built in the 16<sup>th</sup> century, restored in the 19<sup>th</sup> century). On the east side of the market is the modernist building for the municipal institutions, the *Haus der Bürgerschaft*, built in the 1960s.

The nominated property consists of the town hall and the Roland statue (0.3ha). The buffer zone encloses the above mentioned market and the cathedral square with the main

buildings (36ha), surrounded by an outer protection zone (376ha). The town hall has two parts: the Old Town Hall initially built in 1409 on the north side of the market place, renovated in the early 17<sup>th</sup> century, and the New Town Hall that was built in the early 20<sup>th</sup> century as an addition facing the cathedral square.

**The Old Town Hall** is a two-storey hall building with a rectangular floor plan, 41.5 x 15.8m. It is described as a transverse rectangular *Saalgeschossbau* (i.e. a multi-storey construction built to contain a large hall). It has brick walls and wooden floors structures. The exterior is in exposed brick with alternating dark and light layers; the decorative elements and fittings are in stone. The roof is covered by green copper. The ground floor is formed of one large hall with oak pillars; it served for merchants and theatrical performances. The upper floor has the main festivity hall of the same dimensions. Between the windows, there are stone statues representing the emperor and prince electors, which date from the original Gothic phase, integrated with late-Renaissance sculptural decoration symbolising civic autonomy. On the market side there is an open arcade with stone columns. Underground, the town hall has a large wine cellar, later extended to the west, and now used as a restaurant.

In the 17<sup>th</sup> century, the town hall was renovated, and the middle three of the eleven axes of the colonnade were accentuated by a bay construction with large rectangular windows and a high gable, an example of the so-called Weser Renaissance. The bay has two levels, occupying a part of the festivity hall in an elaborate carved wooden structure. The lower part of the bay contains a panelled council room (*Güldenammer*). Smaller roof gables were placed on both sides of the central gable. An elaborate sculptural decoration in sandstone was added to the façade, representing allegorical and emblematic depictions. The medieval arcade was rebuilt with round arches (instead of pointed arches of the Gothic period) and 'Tuscan columns'; it now forms an open balcony. In the interior, the large festivity hall has one wide span with heavy oak beams; the lower part of the walls is panelled, and the doorways (of different dates) have sculptured polychrome frames.

**The New Town Hall** was the result of an architectural competition, and it was built in 1909-1913, designed by Gabriel von Seidl from Munich. The building has three main floors, and it was intended for representation and chancellery. The elevations are covered in tiles (clinker); windows and details are built in south-German limestone.

**The stone statue of Roland** stands in the middle of the market place, in front of the town hall, facing the cathedral church. The statue is ca. 5.5m tall, and it was initially erected in 1404 in representation of the rights and privileges of the free and imperial city of Bremen. Such statues have been common in German towns and townships, representing a martyr who died in the struggle against heathens. The statue of Bremen is associated with the Margrave of Brittany, a paladin of Charlemagne.

## History

The origins of Bremen go back to the 8th and 9th centuries, when it became a seat for a bishop. Its foundation is referred to Bishop Willehad and Emperor Charlemagne who supposedly granted the initial privileges. In 965, Bremen was given the rights to raise customs and to mint. The citizenry was united in a corporate body, *universitas civium*, as recognized in a diploma in 1186. There is reference to a city council whose members are called *consules*, in 1225. The City Council prepared a civic code as a law of the people, of which the 1303-04 version became the principal reference. The town entered the Hanseatic League in 1358. Though having already obtained privileges of civic autonomy, it was formally recognized as *Freie Reichstadt* (free imperial town) in 1646. From 1947, it is one of the Lands of the Federal Republic of Germany.

The Roland statue in stone was erected in 1404, replacing an earlier wooden statue, and is considered the oldest Roland statue still in place in Germany. The statue used to have a shelter, which was removed in 1885. In 1938, the statue was subject to a major repair, and other restorations followed in 1959 and 1969. In 1983-84, the Roland was again provided by a protective fence as originally; the head was replaced with a copy. Over the years, the statue has had various colour schemes.

The first Rathaus of Bremen existed in the 14<sup>th</sup> century. The current Old Town Hall was built in 1405-1409, and renovated in 1595-1612. The master builder was Lüder von Bentheim (ca. 1555-1612), who already had other projects in Bremen, as well as reconstructing the exterior of the Gothic town hall of Leiden (Netherlands) beginning in 1585. The new architectural elements were designed following the plans by Hans Vredeman de Vries, Hendrik Goltzius, Jacob Floris and other masters of the Dutch Renaissance. The New Town Hall was added in 1909-1913.

The town of Bremen was heavily bombed during the Second World War, and some 62% of the buildings were lost. However, the area of the town hall survived relatively well.

## Management regime

### Legal provision:

The owner of the town hall and the Roland is the municipality of the Free Hanseatic City of Bremen. The town hall and the Roland are under the protection of the *Denkmalschutzgesetz* (DSchG, 1975/ 1989, law for the care and protection of cultural monuments) of the Federal Land of Bremen, and are listed as historical monuments. The Lands of the Federal Republic of Germany act independently in educational and cultural matters, a principle which also applies to monument protection. All laws and regulations concerning the protection of cultural monuments are passed by the *Bürgerschaft* (Land parliament) of Bremen. Almost all buildings within the inner buffer zone are under preservation order individually, and the DSchG law applies to the Markt as a whole.

## Management structure:

In the city-state of Bremen, the lower authority, *Landesamt für Denkmalpflege*, also functions as a specialised monument authority and has the power of decision concerning applications submitted by monument owners in agreement with those owners. Once an agreement is reached, the higher authority: *Senator für Inneres, Kultur und Sport* (Senator for Internal Affairs, Culture and Sport) makes the final decision. The protection authorities are under the control of the Bremen Land government and thus of the senate. The employer is the respective senator responsible for culture.

Any alteration, repair and restoration work carried out in the town hall is done in close collaboration between the specialised monument authorities and the senate chancellery, with the participation of the competent building regulation office and the affiliated authorities. The supervision of the respective project is assumed by the *Bremer Bau-Management GmbH*, while the municipal corporation *Bremer Bau Betrieb GmbH* is primarily in charge of the planning and realisation. The competent authority for the conception and determination of city centre development in the general environs of the town hall is the *Stadtplanungsamt* which draws up binding statements regarding construction project petitions and processes construction plan schedules within the context of the approval procedure. One primary responsibility of this office is the organization of public space.

The area of the nominated property and buffer zone is subject to the regulations of the urban master. All listed buildings have their own conservation plans, established by the *Landesamt für Denkmalpflege*. The nominated property also has a ten-year management plan, which has been prepared together with the World Heritage file, and submitted for approval by competent authorities.

### Resources:

The finance of all maintenance and conservation work on the property comes from the public funds. During the past ten years this has amounted to 6.5 million DM.

## Justification by the State Party (summary)

*Criterion iii:* The Town Hall and Roland of Bremen bear a 'unique testimony' to civic autonomy and sovereignty within the framework of a state.

*Criterion iv:* The town hall and Roland of Bremen form an 'outstanding example' of a 'type' of town hall and its symbolism with regard to the theme of liberty.

*Criterion vi:* The town hall and Roland of Bremen are directly associated with political ideas 'of outstanding universal significance'; the idea of civil self-government combined with the autonomous regulation of the legal and economic circumstances of the citizenry.

## 3. ICOMOS EVALUATION

### Actions by ICOMOS

An ICOMOS expert mission visited Bremen in August 2002. ICOMOS has also consulted architectural historians in Central Europe and the Netherlands, as well as its

International Scientific Committee on Historic Towns and Villages.

The World Heritage Committee in its 27<sup>th</sup> session, decided to defer this nomination subject to a comparative study, which has since been provided by the State Party. The new information also offers a revised justification of the inscription, on the basis of which ICOMOS has revised its evaluation.

### **Conservation**

#### *Conservation history:*

The nominated property has been under preservation order since 1909 (Old Town Hall) and 1973 (New Town Hall).

Since its construction, the town hall has undergone repair and maintenance. The main gable was stabilised in 1928–1930. The statues of the south and west façades were replaced with copies in 1959–1963. There was a comprehensive restoration of the exterior and the Upper Hall in 1964–1968. The representative rooms were restored or renovated in 1985–98. Modern lifts were also installed. Maintenance work is currently going on in the façades, including re-pointing the joints and consolidating the stone parts. The copper roof is currently under repair.

#### *State of conservation:*

At the conclusion of the repair work, the Old Town Hall is expected to be in a good state of conservation. The facades of the New Town Hall show effects of exposure to weather, but restoration is not considered necessary.

#### *Management:*

The management and care of the property is well organized.

#### *Risk analysis:*

There are no risks foreseen.

### **Authenticity and integrity**

#### *Authenticity:*

The town hall of Bremen has had various phases in its history, starting with the first construction in Gothic style, in the early 15<sup>th</sup> century, and the substantial renovation in the Baroque period in the early 17<sup>th</sup> century. Furthermore, there have been various transformations and additions in the subsequent centuries, including the construction of the new town hall in the early 20<sup>th</sup> century. Taking into account this historic evolution, the town hall can be conceived as having historical authenticity in its form and material in respect to the various periods. It has also retained its historically established spatial relationship with the neighbouring historic buildings and market squares.

The Bremen Roland is considered to be one of the oldest and most representative still standing of such statues. It has been repaired and restored numerous times, and some of the original material has been replaced, therefore losing part of its authenticity.

#### *Integrity:*

While the immediate surroundings of the town hall have survived reasonably well, the rest of the historic town of Bremen suffered serious destruction during the Second World War, and was rebuilt in new forms after the war.

### **Comparative evaluation**

The new information prepared by the State Party provides an in-depth analysis of the historical-cultural context of the Town Hall and Roland, allowing a more specific definition of the qualities of the nominated property. The new analyses clarify the architectural typology and its background, as well as the art-historical, architectural and social-political meaning of the property. While previously mainly referred to the Hanseatic League and the Low Lands, the present comparison analyses the town hall in the more general European context.

*Typology of architecture:* the building type of the medieval town hall of Bremen, i.e. a hall construction for representative and public use, developed in northern Italy in the 13<sup>th</sup> century. The variation adopted in Bremen has its roots in the Rhineland and the Low Lands. Of this type, the Bremen town hall is considered a particularly pure example, having preserved its structural and spatial organisation intact. The arcade along the market side represents a typical feature of many town halls, but the Bremen arcade is considered the oldest and most representative of its type. Numerous German town halls were destroyed during the Second World War, and many have been modified. The Bremen town hall remains a rare example of its type to retain its authenticity.

*Function of the town hall:* the Bremen town hall was expressly built by the municipal authority, the City Council, as a town hall. The upper floor was reserved for representation, and the ground floor was intended for use by the market people, thus joining the population with the authority. These original functions have been retained until today. Other uses have been located elsewhere. In its historical context, Bremen is exceptional, also considering that many town halls have accommodated different uses.

*Stylistic and artistic values:* the current appearance of the Bremen town hall results from the renovation in the early 17<sup>th</sup> century, representing the so-called 'Weser Renaissance'. This style refers to developments in the cultural region formed around the Weser Valley, in northern Germany, in late 16<sup>th</sup> and early 17<sup>th</sup> centuries. The sources of this style are in Italian Renaissance treatises, e.g. Sebastiano Serlio, in the work of the Flemish artist, Hans Vredeman de Vries, as well as in local artistic and building traditions. The impact of the graphic work and the treatises of de Vries was felt in many parts of Europe, from the Low Lands to Prague, but few of his architectural works survive. In this context, the Bremen town hall is considered a highly representative example.

*Political and cultural values:* the symbolism of the Town Hall and Roland of Bremen carries strong references especially to Emperor Charlemagne, the bishopric, and the City Council, the founders and the principal authority of the city. This symbolism reflects the autonomous status of the Bremen city state, a status that it has retained up till today. Of the numerous imperial cities only Hamburg and

Bremen remain, both having retained their autonomy within the Federal Republic of Germany. Hamburg, however, has no medieval fabric left. Roland statues, symbolising market rights and freedom, were common in European marketplaces; today some 40 still remain. The Bremen Roland is distinguished in having a proven historic reference: Count Roland, a paladin of Charlemagne. It is also one of the oldest and the most representative.

*The Free Imperial City* (German: *Freie Reichsstadt*) referred to the cities and towns of the Holy Roman Empire that were subject only to the authority of the emperor. Initially the position was assigned to a small number which had won independence from ecclesiastical lords (in particular: Basel, Strasbourg, Speyer, Worms, Mainz, Cologne, and Regensburg). Later, this recognition was assigned to further cities, increasing the number to over eighty in the 16<sup>th</sup> century. These cities had considerable political impact through their position and their alliances. Subsequently, the number was reduced due to changing political situations. After the Napoleonic period, only four remained, and from the end of the Second World War only two: Hamburg and Bremen.

### **Outstanding universal value**

#### *General statement:*

Referring to the revised justification, ICOMOS considers that the Town Hall and Roland on the marketplace of Bremen are an outstanding representation of the civic autonomy and market rights in the Holy Roman Empire. The nominated property is an exceptionally well preserved example of a medieval town hall, a typical Western European model. It is also an outstanding representation of the late Renaissance architecture of northern Germany, the so-called Weser Renaissance, reflecting European-wide trends at the end of the 16<sup>th</sup> and early 17<sup>th</sup> centuries. Bremen is a city of imperial foundation, maintaining its status as a 'free city state' in the modern political framework of the Federal Republic of Germany.

*Criterion iii:* the autonomy and sovereignty of cities in Europe arose in the 10<sup>th</sup> and 12<sup>th</sup> centuries, starting from Northern Italy and the Low Lands. Bremen, in Northern Germany and close to the Low Lands, was one of the cities to refer their foundation to Emperor Charlemagne. Its civic autonomy developed from the 12<sup>th</sup> century, though formally recognized as a free imperial city only in the 17<sup>th</sup> century. It had the designation as '*civitas*' (city), in reference to ancient Rome and the early-medieval development of Episcopal cities. Apart from Hamburg, it is today the only city to have retained its status as one of the lands of the Federal Republic of Germany. The town hall was built to represent the civic authority, the City Council, with clear reference to the imperial foundation and the bishopric. The statue of Roland at the marketplace again recalls the Emperor. The town hall and Roland of Bremen can thus be considered to bear an exceptional testimony to civic autonomy and sovereignty as these developed in Europe over the centuries.

*Criterion iv:* the town hall of Bremen is an exceptionally well preserved example of a type of medieval town hall, so-called *Saalgeschossbau*, which developed in German lands from north-Italian origins. Most of the other town

halls of the same type have been either modified or destroyed. In the renovation around 1600, while retaining its medieval attributes and strengthening the symbolism of communal autonomy and imperial foundations, the town hall acquired a new appearance. It became an outstanding example of the north-German Weser Renaissance style. It is also a rare example of the direct contribution to architecture by Hans Vredeman de Vries, whose influence was felt in many parts of Europe through his graphic work and paintings. The statue of Roland represents a typical feature in marketplaces, particularly in Central Europe, symbolising market freedom. The Bremen Roland is considered the most representative and one of the oldest extant today.

*Criterion vi:* The title of a Free Imperial City recognized a status of self-government, legal and economic autonomy, and were only subject to the authority of the emperor. The government was in the hands of the City Council, representing the citizenship, which developed from the earlier Episcopal council. The Bremen town hall was specifically built for the use by the City Council, who occupied the upper floor; the ground floor was related to marketplace functions. The architecture and sculptural decoration of the building symbolise relationship with the imperial and Episcopal foundations of the city, as well as the politics of self-government guided by the City Council. The Roland statue refers to a paladin of Emperor Charlemagne and symbolises market freedom. The statue refers to Roland, the subject of *La Chanson de Roland* (c. 1100), the earliest and most significant French '*chanson de geste*', a significant influence to European epic poetry (e.g., German, English, Scandinavian, Italian). These include *Orlando Furioso* by Ludovico Ariosto (1516), the most significant epos of the Italian Renaissance. Roland statues were erected in market places particularly in Central Europe, symbolising market rights and freedom. The Bremen Roland carries a clear reference to historical Roland, and underlines Charlemagne as the founder of the city and the privileges granted to the city by the emperor.

## **4. ICOMOS RECOMMENDATIONS:**

### ***Recommendation with respect to inscription***

That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria iii, iv and vi*:

*Criterion iii:* the Bremen Town Hall and Roland bear an exceptional testimony to the civic autonomy and sovereignty, as these developed in the Holy Roman Empire.

*Criterion iv:* The Bremen Town Hall and Roland are an outstanding ensemble representing civic autonomy and market freedom. The town hall represents the medieval *Saalgeschossbau*-type of hall construction, as well as being an outstanding example of the so-called Weser Renaissance in Northern Germany. The Bremen Roland is the most representative and one of the oldest of Roland statues erected as a symbol of market rights and freedom.

*Criterion vi:* the ensemble of the town hall and Roland of Bremen with its symbolism is directly associated with the development of the ideas of

civic autonomy and market freedom in the Holy Roman Empire. The Bremen Roland is referred to a historical figure, paladin of Charlemagne, who became the source for the French '*chanson de geste*' and other medieval and Renaissance epic poetry.

ICOMOS, June 2004

## Brême (Allemagne)

No 1087

### 1. IDENTIFICATION

*État partie :* République Fédérale d'Allemagne

*Nom du bien :* L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême

*Lieu :* La ville de Brême

*Date de réception :* 22 janvier 2002

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*. Il associe une œuvre architecturale et une sculpture monumentale.

*Brève description :*

L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations remarquables de l'autonomie civique et des droits de marché tels qu'ils se sont développés dans le Saint Empire romain germanique. L'ancien hôtel de ville fut construit comme une structure gothique de type halle au début du XVe siècle, puis restauré au début du XVIIe siècle dans le style dit Renaissance de la Weser. Au début du XXe siècle, un nouvel hôtel de ville fut construit à côté de l'ancien comme faisant partie d'un ensemble qui a survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

### 2. LE BIEN

#### *Description*

La ville de Brême est un Land fédéral autonome, elle est située dans le nord-ouest de l'Allemagne, sur la Weser. Le site de la ville médiévale est de forme oblongue, limité au sud par la rivière et au nord par le *Stadtgraben*, le fossé rempli d'eau de l'ancien système de défense. À part les environs immédiats de l'hôtel de ville, la plus grande partie de cette zone fut reconstruite après la Seconde Guerre mondiale.

L'hôtel de ville est situé au centre de la partie orientale de la vieille ville, séparant la place du marché au sud, du *Domshof*, la place de la cathédrale, au nord. La statue de Roland se dresse au milieu de la place du marché. L'hôtel de ville est placé entre deux églises ; le *Dom*, la cathédrale Saint-Pierre, construite entre le XIIe et le XIXe siècle, située à l'est, et la *Liebfrauenkirche*, l'église Notre-Dame, bâtie aux XIIe et XIVe siècles, à l'ouest. De l'autre côté du

marché se trouve le *Schütting*, maison de l'ancienne guilde des marchands construite au XVIe siècle et restaurée au XIXe siècle. À l'est du marché se trouve le bâtiment moderniste des institutions municipales, le *Haus der Bürgerschaft*, construit dans les années 1960.

Le bien proposé pour inscription comprend l'hôtel de ville et la statue de Roland (0,3 ha.). La zone tampon, qui comprend la place du marché, la place de la cathédrale et leurs principaux bâtiments (36 ha), est elle-même entourée d'une zone de protection supplémentaire (376 ha). L'hôtel de ville est composé de deux parties : l'ancien hôtel de ville, construit à partir de 1409 au nord de la place du marché et rénové au début du XVIIe siècle, et le nouvel hôtel de ville construit au début du XXe siècle, en face de la place de la cathédrale.

**L'ancien hôtel de ville** est un bâtiment à deux niveaux, de plan rectangulaire (41,5 m x 15,8 m). On le décrit comme un *Saalgeschossbau* rectangulaire et transversal (c'est-à-dire un édifice à plusieurs étages construit pour abriter un grand hall). Les murs sont en briques et les planchers en bois. Les façades en briques font apparaître un motif de bandes claires et foncées disposées en alternance ; les éléments décoratifs et les structures sont en pierre. La toiture est recouverte de cuivre vert. Le rez-de-chaussée abrite un grand hall à colonnade de chêne qui servait aux marchands et aux représentations théâtrales. L'étage supérieur comporte la salle des fêtes, de dimensions identiques à celle du rez-de-chaussée. Entre les fenêtres, des statues de pierre, datant de la première période gothique, intégrées à des éléments décoratifs sculptés de la fin de la Renaissance symbolisant l'autonomie civique, représentent l'empereur et les princes électeurs. La façade de l'hôtel de ville du côté du marché comporte des arcades ouvertes à colonnes en pierre. Dans les sous-sols de l'hôtel de ville, un grand cellier, autrefois agrandi vers l'ouest, est actuellement aménagé en restaurant.

Au XVIIIe siècle, l'hôtel de ville fut rénové et les trois arcades du milieu de la colonnade qui au total en compte onze, furent surmontées d'une baie constituée de grandes fenêtres vitrées rectangulaires et d'un gâble élançé, de style Renaissance de la Weser. La baie comporte deux niveaux, encadrant une partie de la salle des fêtes par une structure raffinée de bois sculpté. La partie inférieure de la baie abrite une chambre de conseil à lambris de bois (*Güldenammer*). Deux gâbles plus petits sont disposés en toiture de part et d'autre du gâble central. Des éléments décoratifs sculptés en grès furent ajoutés à la façade, représentant des sujets allégoriques et emblématiques. Les arcades médiévales furent reconstruites avec des arches arrondies (et non plus en ogive comme à la période gothique) et des colonnes toscanes : elles soutiennent actuellement un balcon ouvert. À l'intérieur, la grande salle des fêtes possède un plafond de poutres de chêne d'une seule portée ; la partie inférieure des murs est lambrissée de bois et les linteaux et encadrements des portes (de différentes époques) sont en bois sculpté polychrome.

**Le nouvel hôtel de ville**, fut construit en 1909-1913 selon les plans de Gabriel von Seidl de Munich qui remporta le concours d'architecture lancé pour ce bâtiment. Ce dernier comporte trois niveaux ; il fut conçu pour abriter des salles de réunion et la chancellerie. Les murs sont couverts de

tuiles vitrifiées ; les encadrements des fenêtres et les détails architectoniques sont en grès provenant d'Allemagne du Sud.

**La statue de Roland en pierre** s'élève au milieu de la place du marché, devant l'ancien hôtel de ville et en face de la cathédrale. La statue est d'environ 5,5 m de hauteur ; elle fut initialement érigée en 1404 pour représenter les droits et les privilèges de la ville de Brême, impériale et libre. Ce type de statue était courant dans les villes et les villages allemands ; elles représentaient le martyr Roland, comte de la marche de Bretagne, neveu de Charlemagne, mort en combattant pour la foi et contre les païens.

### **Histoire**

Les origines de Brême remontent aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, lorsque la ville devint un siège épiscopal. Sa fondation est associée à l'évêque Willehad et à l'empereur Charlemagne qui est censé avoir accordé les premiers privilèges. En 965, Brême obtint le privilège de lever des droits de douane et de battre monnaie. La communauté fut unifiée en un corps administratif, appelé *universitas civium*, et reconnu par un diplôme en 1186. On trouve une référence faite au conseil municipal dont les membres sont appelés *consules* en 1225. Le conseil municipal prépara un code civil conçu comme loi du peuple dont la version de 1303-1304 devint la référence principale. En 1358, la ville devint membre de la Ligue hanséatique. Bien qu'ayant déjà obtenu des privilèges liés à l'autonomie civile, elle fut officiellement reconnue comme *Freie Reichstadt* (ville libre impériale) en 1646. À partir de 1947, elle devint l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne.

La statue en pierre de Roland fut érigée en 1404, pour remplacer une statue de bois plus ancienne. Elle est aujourd'hui considérée comme la représentation de Roland la plus ancienne en Allemagne. Avant 1885, elle était entourée d'une barrière de protection. Elle fut restaurée successivement en 1938, en 1959 et en 1969. En 1983-1984, la statue de Roland fut de nouveau pourvue d'une barrière de protection, comme à l'origine ; la tête fut remplacée par une copie. Au fil des ans, la statue fut repeinte de diverses couleurs.

Le premier Rathaus de Brême fut fondé au XIV<sup>e</sup> siècle. L'actuel ancien hôtel de ville fut construit en 1405-1409, et rénové en 1595-1612. Le maître bâtisseur, Lüder von Bentheim (vers 1555-1612), avait déjà réalisé d'autres projets dans Brême, ainsi que la reconstruction de la façade extérieure de l'hôtel de ville gothique de Leiden (Pays-Bas) à partir de 1585. Les nouveaux éléments architecturaux suivaient les plans de Hans Vredeman de Vries, Hendrik Goltzius, Jacob Floris et d'autres maîtres de la Renaissance néerlandaise. Le nouvel hôtel de ville fut ajouté en 1909-1913.

La ville de Brême subit de graves bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale et perdit 62% de ses bâtiments. Toutefois, la zone de l'hôtel de ville a été relativement épargnée.

### **Politique de gestion**

#### *Dispositions légales :*

L'hôtel de ville et la statue de Roland sont la propriété de la ville libre et hanséatique de Brême. Les deux monuments sont placés sous la protection de la *Denkmalschutzgesetz* (DSchG, 1975/1989, loi pour l'entretien et la protection des monuments culturels) du Land fédéral de Brême ; ils sont classés monuments historiques. Les Länder de la République fédérale d'Allemagne ont une autonomie de gestion en matière éducative et culturelle, principe qui s'applique également à la protection des monuments. Toutes les lois et les réglementations concernant la protection des monuments culturels de Brême sont votées par le *Bürgerschaft* (le Parlement du Land). Presque tous les bâtiments à l'intérieur de la zone tampon sont protégés individuellement et la loi DSchG s'applique à la totalité du marché.

#### *Structure de la gestion :*

Dans la ville-État de Brême, le *Landesamt für Denkmalpflege*, institution de base, assume aussi les fonctions d'autorité spécialisée pour le monument et instruit les demandes de construction ou de modification soumises par les propriétaires. L'autorité supérieure est représentée par le *Senator für Inneres, Kultur und Sport* (sénateur pour les affaires internes, la culture et le sport) qui prend la décision finale. Les services de protection des bâtiments historiques sont placés sous le contrôle du gouvernement du Land de Brême et donc du sénat. Le supérieur hiérarchique est le sénateur responsable de la culture.

Tous les travaux de modification, réparation ou restauration effectués sur l'hôtel de ville sont réalisés en étroite collaboration avec la chancellerie du sénat et les services responsables du monument, avec la participation du bureau chargé de la réglementation des constructions et les autorités affiliées. La supervision des projets est assumée par le *Bremer Bau-Management GmbH*, tandis que l'entreprise municipale *Bremer Bau Betrieb GmbH* est essentiellement en charge de la planification et de la réalisation des travaux. L'autorité compétente en matière de conception, chargée de la politique de développement du centre-ville, et donc de la zone intéressant l'hôtel de ville, est le *Stadtplanungsamt* qui prévoit les réglementations et accorde les permis de construire. L'une des premières responsabilités de ce bureau est l'organisation de l'espace public.

La zone du bien proposé pour inscription et la zone tampon sont soumises à la réglementation du plan d'urbanisme. Tous les bâtiments classés possèdent leur propre plan de conservation établi par le *Landesamt für Denkmalpflege*. Le bien proposé pour inscription est également géré par un plan décennal qui tient compte du cahier des charges fixé par le patrimoine mondial et a été soumis à l'approbation des autorités compétentes.

#### *Ressources :*

L'entretien et les travaux de conservation du bien proposé pour inscription sont financés sur le budget public. Au

cours des dix dernières années, les montants consacrés se sont élevés à 6,5 millions de DM.

### **Justification émanant de l'État partie (résumé)**

*Critère iii* : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont un témoignage unique de l'autonomie civique et de la souveraineté dans le cadre d'un état.

*Critère iv* : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême forment un exemple exceptionnel d'un type d'hôtel de ville et de son symbolisme lié au thème de la liberté.

*Critère vi* : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont directement associés aux idées politiques de « signification universelle exceptionnelle », l'idée d'autonomie civile associée à la libre réglementation des aspects juridiques et économiques de la communauté.

## **3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS**

### **Actions de l'ICOMOS**

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Brême en août 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Au cours de sa 27<sup>ème</sup> session, le Comité du patrimoine mondial a décidé de différer l'examen de la proposition d'inscription en raison de l'étude comparative, laquelle a depuis été fournie par l'État partie. Les nouvelles informations présentent également une justification révisée de l'inscription sur la base de laquelle l'ICOMOS a modifié son évaluation.

### **Conservation**

#### *Historique de la conservation :*

Le bien proposé pour inscription est protégé depuis 1909 (ancien hôtel de ville) et 1973 (nouvel hôtel de ville).

Depuis sa construction, l'hôtel de ville a été l'objet de travaux d'entretien et de réparation. Le gâble central a été conforté en 1928–1930. Les statues des façades sud et ouest ont été remplacées par des copies en 1959–1963. Une restauration complète des façades et de la salle du deuxième niveau a été réalisée en 1964–1968. Les salles de représentation ont été restaurées et rénovées en 1985–1998. Des ascenseurs modernes ont été installés. Des travaux d'entretien sont en cours sur les façades, notamment la réfection des joints et la consolidation des parties en pierre. Le toit de cuivre est en restauration.

#### *État de conservation :*

À la fin des travaux de réparation, l'ancien hôtel de ville devrait être dans un état de conservation satisfaisant. Les façades du nouvel hôtel de ville montrent les conséquences de l'exposition aux intempéries, mais on ne considère pas leur restauration comme une nécessité.

#### *Gestion :*

La gestion et l'entretien du bien sont bien organisés.

#### *Analyse des risques :*

Il n'existe pas de risques prévisibles.

### **Authenticité et intégrité**

#### *Authenticité :*

L'hôtel de ville de Brême a connu plusieurs phases au cours de son histoire, en particulier sa construction en style gothique au début du XVe siècle et l'important remaniement à l'époque baroque au début du XVIIe siècle. Il y eut par la suite diverses modifications et ajouts, notamment la construction du nouvel hôtel de ville au début du XXe siècle. Certes, du point de vue de cette évolution historique, l'hôtel de ville peut prétendre à une authenticité historique par sa forme et les matériaux de construction utilisés en fonction des différentes périodes. Il conserve aussi sa relation dans l'espace établie de façon historique avec les bâtiments historiques construits aux alentours et la place du marché.

La statue de Roland de Brême est l'une des plus anciennes et des plus représentatives parmi les statues de ce type encore existantes. Elle a été restaurée et réparée en de nombreuses occasions et une grande partie du matériau d'origine a été remplacée, perdant ainsi son caractère d'authenticité.

#### *Intégrité :*

Tandis que les abords immédiats de l'hôtel de ville ont relativement bien traversé les siècles, le reste de la ville historique de Brême a souffert de destruction massive pendant la Seconde Guerre mondiale et a été reconstruit après la guerre.

### **Évaluation comparative**

Les nouvelles informations préparées par l'État partie constituent une analyse détaillée du contexte historique et culturel de l'hôtel de ville et de la statue de Roland, permettant une définition plus précise des caractéristiques du bien proposé pour inscription. Les nouvelles analyses clarifient la typologie architecturale et son contexte, ainsi que l'importance artistique, historique, architecturale et socio-politique du bien. Si l'analyse comparative précédente faisait essentiellement référence à la Ligue hanséatique et aux Pays-Bas, l'étude comparative actuelle analyse l'hôtel de ville à la lumière d'un contexte européen plus vaste.

*Typologie de l'architecture :* Le type d'édifice de l'hôtel de ville médiéval de Brême, c'est-à-dire une construction de type halle destinée à un usage public et à l'accueil de représentants de la ville, s'est développé en Italie du Nord au XIIIe siècle. La variante adoptée à Brême puise son inspiration en Rhénanie et dans les Pays-Bas. L'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple particulièrement pur de ce type, car son organisation

structurelle et spatiale est demeurée intacte. L'arcade du côté du marché est un trait typique des hôtels de ville, mais celle de Brême est réputée être la plus ancienne et la plus représentative. Beaucoup d'hôtels de ville allemands ont en effet été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, et beaucoup d'autres modifiés. L'hôtel de ville de Brême reste un des rares exemples du genre à avoir conservé son authenticité.

*Fonction de l'hôtel de ville* : L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit par l'autorité municipale, le conseil municipal, en tant que tel. Le premier étage était réservé à la représentation, le rez-de-chaussée au marché, afin de mettre en contact la population et les autorités. Il conserve aujourd'hui ces fonctions d'origine, les autres usages ayant été placés ailleurs. Dans son contexte historique, Brême est exceptionnel, si l'on considère également que la plupart des hôtels de ville ont servi à d'autres fins.

*Valeurs stylistiques et artistiques* : l'aspect actuel de l'hôtel de ville de Brême résulte d'une rénovation au début du XVIIe siècle, illustrant le style dit « Renaissance de la Weser », en référence aux développements intervenus dans la région culturelle autour de la vallée de la Weser, dans le nord de l'Allemagne, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Ce style trouve sa source dans les traités de la Renaissance italienne, Sebastiano Serlio par exemple, dans les oeuvres de l'artiste flamand Hans Vredeman de Vries, ainsi que dans les traditions artistiques et architecturales locales. L'influence de l'œuvre graphique et des traités de Vries s'est fait sentir dans de nombreuses régions d'Europe, des Pays-Bas à Prague, mais peu de ses oeuvres architecturales subsistent à ce jour. À cet égard, l'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple très représentatif.

*Valeurs politiques et culturelles* : le symbolisme de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême est porteur de références fortes, notamment à l'empereur Charlemagne, à l'épiscopat et au conseil municipal, les fondateurs et la principale autorité de la ville. Ce symbolisme reflète l'autonomie de la ville-État de Brême, un statut qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Des nombreuses villes impériales, seules Hambourg et Brême demeurent, et ont toutes deux conservé leur autonomie au sein de la République fédérale d'Allemagne. Cependant, il ne reste à Hambourg aucun tissu médiéval. Les statues de Roland, symbolisant les droits et la liberté de marché, ornaient fréquemment les places de marché d'Europe ; aujourd'hui, il en reste encore une quarantaine. Le Roland de Brême se distingue par sa référence historique avérée : le comte Roland, un paladin de Charlemagne. C'est aussi l'une des illustrations les plus anciennes et les plus représentatives de ce type de statue.

*Le terme de Freie Reichsstad (ville libre impériale)* faisait référence aux villes du Saint Empire romain germanique qui n'étaient soumises qu'à l'autorité de l'empereur. À l'origine, ce statut était réservé au petit nombre d'entre elles qui s'étaient libérées des seigneurs ecclésiastiques (notamment Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Cologne et Ratisbonne). Plus tard, d'autres en bénéficièrent également, jusqu'à représenter plus de 80 villes au XVIe siècle, cités jouissant par leur position et leurs alliances d'une considérable influence politique. Par

la suite, elles virent leur nombre diminuer, du fait des bouleversements politiques. Après la période napoléonienne, il n'en restait plus que quatre, et après la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus que deux : Hambourg et Brême.

### *Valeur universelle exceptionnelle*

#### *Déclaration générale* :

En référence à la justification révisée, l'ICOMOS considère que l'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations exceptionnelles de l'autonomie civique et des droits de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le bien proposé pour inscription est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval bâti sur un modèle typique de l'Europe occidentale. C'est aussi une illustration remarquable de l'architecture de la fin de la Renaissance dans le nord de l'Allemagne, dite Renaissance de la Weser, reflet des tendances que l'on pouvait observer partout en Europe à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Brême est à l'origine une ville impériale, qui a conservé son statut de « ville-État libre » dans le cadre politique moderne de la République fédérale d'Allemagne.

*Critère iii* : Les villes d'Europe ont gagné en autonomie et en souveraineté aux Xe et XIIe siècles, en commençant par le nord de l'Italie et les Pays-Bas. Brême, dans le nord de l'Allemagne, à proximité des Pays-Bas, comptait parmi les villes faisant remonter leur fondation à l'Empereur Charlemagne. Son autonomie civique se développa à partir du XIIe siècle, bien qu'on ne la reconnut comme ville libre impériale qu'au XVIIe siècle. Elle était nommée *civitas* (ville), en référence à la Rome antique et à l'apparition, au début du Moyen Âge, de villes épiscopales. À l'exception de Hambourg, c'est aujourd'hui la seule ville à avoir conservé ce statut et elle constitue l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne. L'hôtel de ville a été construit pour représenter l'autorité civique, le conseil municipal, avec une référence claire à la fondation impériale et à l'évêché. La statue de Roland sur la place du marché renvoie une fois encore à l'Empereur. L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême peuvent donc être considérés comme un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées en Europe au fil des siècles.

*Critère iv* : L'hôtel de ville de Brême est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval de type *Saalgeschossbau*, apparu dans les terres allemandes avec des influences venues d'Italie du Nord. La plupart des autres hôtels de ville du même type ont été modifiés ou détruits. La rénovation des années 1600, bien qu'ayant conservé les attributs médiévaux de l'hôtel de ville et renforcé le symbolisme de l'autonomie communale et des fondations impériales, a conféré à l'édifice un nouvel aspect. Il est devenu un exemple remarquable du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. C'est l'une des rares contributions directes à l'architecture de Hans Vredeman de Vries, dont l'influence s'est faite sentir dans de nombreuses régions d'Europe, mais par l'entremise de ses œuvres graphiques et de ses peintures. La statue de Roland est un trait caractéristique des places

de marché, particulièrement en Europe centrale, symbole de la liberté de marché. Le Roland de Brême est considéré comme l'une des statues du genre les plus représentatives et les plus anciennes encore debout aujourd'hui.

de poésie épique du Moyen Âge et de la Renaissance.

*Critère vi* : Le titre de ville libre impériale a conféré à Brême le statut d'autonomie politique, juridique et économique, uniquement soumise à l'autorité de l'empereur. Le gouvernement était donc aux mains du conseil municipal, représentant les citoyens, successeur du conseil épiscopal antérieur. L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit pour cet usage ; le conseil municipal occupait le premier étage, le marché le rez-de-chaussée. L'architecture et le décor sculpté de l'édifice symbolisent la relation avec les fondations impériales et épiscopales de la ville, ainsi que la vie politique d'auto-gouvernement conduite par le conseil municipal. La statue de Roland, symbole de la liberté de marché, fait référence à un paladin de l'empereur Charlemagne, objet de *La Chanson de Roland* (vers 1100), la plus ancienne et la plus connue des *chansons de geste* française, qui marqua considérablement la poésie épique européenne (allemande, anglaise, scandinave, italienne par exemple), notamment *Orlando Furioso* de Ludovico Ariosto (1516), la plus importante épopée de la Renaissance italienne. On érigea des statues de Roland sur les places de marché d'Europe centrale, en particulier, en symbole des droits et de la liberté de marché. Le Roland de Brême fait clairement référence au Roland historique, et rappelle avec insistance la fondation de la ville par Charlemagne et les privilèges que lui conféra l'empereur.

ICOMOS, juin 2004

#### 4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

##### *Recommandation concernant l'inscription*

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

*Critère iii* : L'hôtel de ville de Brême et la statue de Roland sont un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées dans le Saint Empire romain germanique.

*Critère iv* : l'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême constituent un ensemble exceptionnel symbolisant l'autonomie civique et la liberté de marché. L'hôtel de ville illustre le type halle médiéval de construction dit *Saalgeschossbau*, mais c'est aussi un remarquable exemple du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. Le Roland de Brême est la plus représentative et l'une des plus anciennes des statues de Roland, emblématiques des droits et de la liberté de marché.

*Critère vi* : L'ensemble de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême, et son symbolisme, sont directement liés au développement des concepts d'autonomie civique et de liberté de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le Roland de Brême fait référence à une figure historique, le paladin de Charlemagne inspirateur de la *chanson de geste* française et d'autres types